



## Communiqué de presse

Le 13 mars 2019

### **Protection sociale : les Français comptent sur l'Union Européenne !**

**Dans un contexte où les citoyens européens réclament de plus en plus une « Europe qui protège », l'enquête menée par Ipsos pour l'Uniopss avec le soutien du groupe Vyv, apporte un éclairage sur l'opinion et les attentes des Français sur le rôle de l'Europe en matière de protection sociale. Des résultats riches d'enseignements, bien loin des idées reçues sur une défiance des citoyens à l'égard de l'Union européenne.**

A l'occasion des élections européennes, l'Uniopss qui réunit les acteurs associatifs de santé et de solidarité, organise, en collaboration avec l'Uniopss Alsace-Lorraine, un colloque au Conseil de l'Europe de Strasbourg le 14 mars 2019. Objectif : saisir les enjeux européens pour les associations de solidarité et montrer leur rôle dans la construction de l'Europe sociale. Cet événement sera aussi l'occasion d'interpeller en direct des candidats de listes nationales aux élections européennes sur un certain nombre de priorités.

Les résultats de l'enquête réalisée du 22 au 25 février 2019 par l'institut Ipsos auprès d'un échantillon national représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, seront présentés en ouverture du colloque.

Selon les Français, tout d'abord, l'amélioration des droits sociaux des Européens (droit du travail, protection sociale, système de santé...) doit faire partie des priorités de l'Union européenne dans les années qui viennent.

A ce titre, l'Union européenne est perçue comme un acteur légitime (71 % des Français considèrent qu'elle joue un rôle important en matière de protection sociale) et surtout crédible, car elle dispose déjà d'un bilan dans ce domaine (mise en place d'un Fonds social européen en faveur des régions, d'un cadre européen sur le temps de travail...).

Mais quand ils se projettent dans l'avenir, les Français expriment des attentes encore plus fortes : ils sont ainsi 80 % à souhaiter l'harmonisation des systèmes sociaux des différents pays européens en se basant sur les législations les plus protectrices, 60 % d'entre eux considérant d'ailleurs qu'il s'agit d'un objectif réaliste dans les 10 ans à venir.

Sur la question sensible de la répartition des tâches entre l'Union européenne et les États, les résultats varient selon le domaine abordé. Les Français pensent ainsi majoritairement que la politique migratoire devrait être gérée à l'échelle de l'UE tandis que la mise en place d'un salaire minimum européen (souhaitée par 89 % des répondants) et, plus encore, la gestion des systèmes de retraite en Europe, devraient l'être au niveau de chaque État.

**Contact presse :** Valérie Mercadal - Tél. 01 53 36 35 06 – [vmercadal@uniopss.asso.fr](mailto:vmercadal@uniopss.asso.fr)

### **A propos de l'Uniopss**

*Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte ainsi auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités.*

*Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe 25 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles. Son expertise, sa connaissance du terrain, ainsi que sa capacité d'analyse transversale des différents champs de l'action sanitaire et sociale (handicap, personnes âgées, santé, enfance, famille, lutte contre l'exclusion...), font de l'Uniopss un observateur privilégié des besoins sociaux et un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire.*